



APPEL DE CANDIDATURES | AFFICHAGE EXTERNE PRÉVENTIONNISTE/POMPIER À TEMPS PLEIN RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION INCENDIE

CONCOURS NUMÉRO 2025-01

Date d'affichage : 28 JANVIER 2025

La Régie portneuvoise de protection incendie (RÉPPI) est à la recherche d'un candidat intéressé et motivé afin d'occuper un poste de préventionniste/pompier à temps plein.

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire du poste est responsable de l'application de l'ensemble des activités reliées à la prévention des incendies. Il est responsable de la réglementation et l'inspection des risques, applique les règlements municipaux, les lois ainsi que les codes fédéraux et provinciaux visant à la prévention des incendies.

Le candidat doit être disponible pour répondre aux appels d'urgences, pour réaliser des visites de prévention incendie, pour participer aux pratiques mensuelles, prendre part à un programme de formation et effectuer des tâches en casernes au besoin.

Le poste est contractuel d'une durée 1 an avec possibilité de prolongation.

EXIGENCES

- Détenir une attestation d'étude collégiale (AEC) en prévention en sécurité incendie ou une formation équivalente;
- Posséder deux (2) années d'expérience en prévention des incendies;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A;
- Avoir une grande disponibilité (sur appel) et une flexibilité permettant de satisfaire les besoins du service;
- Posséder une bonne condition physique en relation avec les tâches demandées par le poste;
- Posséder une bonne maîtrise du français écrit et de la facilité à communiquer verbalement;
- Pourra être soumis à un examen médical pour valider ses capacités à accomplir les tâches de pompier;

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE REQUISES

- Détenir la formation Pompier 1 ou Pompier 2;
- Détenir un AEC en prévention en sécurité incendie;
- Détenir un DEP en intervention incendie ou un DEC en techniques de sécurité incendie (sera considéré comme un atout);

QUALITÉS REQUISES

- Faire preuve d'une très grande autonomie, bon jugement et excellente organisation du travail;
- Faire preuve d'un bon esprit d'équipe et de collaboration;
- Capacité à bien suivre les directives établies par son supérieur;
- Capacité à travailler dans un environnement continuellement en changement et capacité à gérer son stress;
- Volonté et capacité d'apprendre et de participer à de la formation continue;
- Intérêt pour l'implication dans la communauté et les services aux citoyens;
- Connaissance de la suite Target et office seront considérés comme des atouts.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Procédez à l'inspection de tous les bâtiments commerciaux, industriels, institutionnels et publics et en fait un rapport;
- Rédige les plans d'interventions pour le service des incendies;
- Participe à la planification annuelle du programme de prévention;
- Organise la semaine de la prévention des incendies;
- Effectuer toute tâche directement ou indirectement liée au combat des incendies;
- Participer aux opérations de sauvetage et autres activités;
- Entretenir, conformément aux procédures en place, les véhicules et les équipements qui lui sont confiés;
- Participer activement à la formation et aux activités de maintien des acquis en regard des fonctions occupées.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

- Horaire de 35 heures sur semaine suivant les besoins de la RÉPPI ;
- Répondre aux appels d'urgences pendant les heures en caserne ;
- Présence et participation aux pratiques mensuelles et à la prévention résidentielle;
- Le salaire horaire est de 30.37\$
- Effectué de la garde en caserne (au besoin);
- Régime d'assurances collectives payées en partie par l'employeur
- Accès à un RVER avec contribution de l'employeur

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- La date d'entrée en fonction est prévue dès que possible.

PROCESUS D'EMBAUCHE

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae, un lettre de motivation ainsi que ses diplômes au plus tard le 11 février 2025, à 16h00, par courriel à l'adresse suivante : adjointe@reppi.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais seuls les dossiers complets seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

* La REPPI souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi.